

AR Prefecture

063-200072080-20220920-CA20220603-DE
Reçu le 27/09/2022
Publié le 27/09/2022

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 39

Votants : 46

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 14 septembre 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-06-03

OBJET : **DECISIONS** **MODIFICATIVES**

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Michel BANCAREL ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Gilles GOUYON ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jocelyne LELONG ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; Valérie ROCHE ; David SABY ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Catherine SIMONET ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Bernard GRAND ayant donné procuration à Christian JEROME ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Cédric BOILOT ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Margaux PIQUELLE ayant donné procuration à Jean-Marc SAUTERAU ;

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; Claude DUBOSCLARD remplacé par Louis VACQUANT ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Denis ASTRUC ; Marc BEAUMONT ; Robert DUBUIS ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Bernadette GOURSON ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

AR Prefecture

063-200072080-20220920-CA20220603-DE
Reçu le 27/09/2022
Publié le 27/09/2022

Le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux budgets de la Communauté de Communes,

Considérant la nécessité d'augmenter les crédits afin d'admettre en non-valeur des titres dont le recouvrement ne peut être assuré pour différents motifs (poursuites infructueuses, pv de carence, surendettement...) pour un montant de 2 312.18 € sur le budget principal (arrondi à 3000 €).

Considérant la nécessité de verser une subvention exceptionnelle aux budgets annexes du CIAS, Aide à domicile, EHPAD de Menat, EHPAD Maurice Savy et Foyer Logement pour 6 345.00 € afin de couvrir la participation employeur pour la mutuelle à compter du 01/10/2022.

Considérant la nécessité d'apurer les écritures des partages des comptes de l'ancienne Communauté de communes de Menat qui ont été établis lors de la fusion/dissolution en 2017 pour 14 479.78 €, opération d'ordre qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Considérant la nécessité d'augmenter les crédits de fonctionnement de 500 € pour le paiement des intérêts suite à la révision des taux de l'emprunt à taux variable sur le budget annexe Hôtel A La Queue du Milan.

Propose au Conseil Communautaire :

- D'approuver les décisions modificatives suivantes :

Sur le budget **principal pour l'admission en non-valeur**
Virement de crédit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT [°] / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Voiries	615231	3 000,00		
Créances admises en non-valeur			6541	2 700,00
Créances éteintes			6542	300,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		3 000,00		3 000,00

Sur le budget principal pour la subvention exceptionnelle aux budgets

AR Prefecture annes du CIAS
 063-200072080-20220920-CA20220603-DE
 Reçu le 27/09/2022
 Publi  le 27/09/2022

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Voiries	615231	6 345,00		
CCAS			657362	6 345,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		6 345,00		6 345,00

Sur le budget **principal pour l'apurement des comptes de Menat**
 Augmentation de cr dit :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Voiries	615231	-14 479,78		
Dotat� aux amort. des charges de fonctmt � r�partir	6812	14 479,78		
TOTAUX EG AUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				14 479,78
Frais d'acquisition des immobilisations			4812	1
OP : EQUIPEMENT DIVERS MATERIEL ET MOBIL		14 479,78		
Autres immobilisations corporelles	2188	3		
TOTAUX EG AUX - INVESTISSEMENT		14 479,78		14 479,78

Sur le budget **annexe H tel A la Queue du Milan pour le paiement des int r ts d'emprunt**
 Virement de cr dit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		500,00		500,00
Fournitures de petit �quipement	60632	500,00		
Int�r�ts r�gl�s � l'�ch�ance			66111	500,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		500,00		500,00

Apr s en avoir d lib r , le Conseil Communautaire :

- accepte les d cisions ci-dessus,
- charge M. le Pr sident de la publication et de l' xecution de ces d cisions et de la transmission au comptable public.

Fait et d lib r    l'unanimit    la Maison de l'Entrepreneur   Saint-Eloy-les-Mines, le 20 septembre 2022.

Le Pr sident

 Laurent DUMAS

